
Bouray - Janville - Lardy

Agenda 2030

Comité de pilotage du 29 mars 2022

Compte-rendu

Objectifs de la réunion

A la suite de la réunion de lancement du Comité de pilotage le 7 décembre 2021, **4 groupes de travail thématiques** ont été mis en place au sein du Comité de pilotage :

- Biodiversité,
- Mobilité,
- Alimentation,
- Déchets.

Par ailleurs, un **5^e groupe** a travaillé sur la concertation et la communication.

N.B. Sur le fonctionnement énergétique des bâtiments publics, qui constitue une thématique interne pour les communes, il n'y a pas de groupe de travail. En revanche, les communes ont rencontré le PNR pour réfléchir à des actions.

Entre janvier et mars, les Groupes se sont réunis sur les orientations de l'Agenda 2030. La synthèse des pistes d'actions est transmise en pièce-jointe.

Les échanges au sein des Groupes de travail ont permis de faire un premier tri afin de ne conserver que les orientations **adaptées et cohérentes** avec les objectifs de l'Agenda 2030 et le fonctionnement des communes.

L'objectif de cette 2^e réunion du Comité de pilotage était d'échanger sur ces pistes, de décider celles qui doivent être retenues, et de lancer le travail d'élaboration du programme d'action.

Plan de communication et de concertation

Des remarques ont été formulées sur la mise en place de la concertation entre les trois communes, qui est essentielle et, pour l'instant, pas encore pleinement opérationnelle.

Les propositions du Groupe de travail ont été validées.

Le Comité de pilotage et les groupes de travail demeurent ouverts pour renforcer la mise en œuvre des actions pressenties, mais pas pour apporter de nouvelles pistes d'action aux 23 présentées au Comité de pilotage et qui vont demander un gros travail d'études pour leur mise en œuvre. Pour toutes les fiches-actions, le montant du budget à prévoir devra être estimé au mieux.

Les communes n'ont pas encore de date ferme à communiquer pour organiser un **Forum EcoLogique** en 2023. Or il devient pressant d'informer les exposants du Forum 2021 que l'édition 2022 n'aura pas lieu, mais que nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine à une date et dans un lieu déterminés.

Validation des pistes d'action

23 pistes d'action avaient été identifiées.

- **Échanges sur les propositions des groupes de travail**

Les remarques suivantes ont été faites concernant les différents enjeux :

Enjeu Biodiversité

Pour l'inventaire local, il faudra prévoir la participation des personnes qui n'ont pas accès à Internet (dossier papier mais quid des photos ?).

L'association La Clé des Champs réalise des relevés et des observations de la biodiversité sur différents sites avec différents partenaires (Siarja, écoles...) ; un stagiaire travaillera sur un inventaire en juin et juillet, rue des Petits Prés.

Enjeu Déchets

Concernant les déchets verts, il reste la situation des habitants en immeubles collectifs, qui payent la part des végétaux deux fois, dans la redevance incitative et dans leurs charges. Myriam Millet rejoint le groupe de travail.

Enjeu Mobilités

A la question de savoir si les équipements de stationnement vélo seront généralisés, il est répondu qu'ils le seront à Lardy cette année (ACTION 1-07 de l'Agenda 21 Bouray-Lardy « Installer des équipements pour le stationnement des vélos ») et que cette action pourra se poursuivre si besoin.

Sur les déplacements pédestres, cette problématique n'a pas été retenue par le groupe de travail. Néanmoins, l'ACTION 1-02 de l'Agenda 21 Bouray-Lardy « Limiter le stationnement sur les trottoirs par le moyen de mots citoyen sur les pare-brise » avait été retenue pour compléter l'action de la police municipale qui relève les infractions lorsque des automobilistes garent leurs véhicules sur le trottoir et empêchent la circulation des piétons.

L'idée d'une journée sans voiture n'a pas été retenue comme action à part, mais ce pourrait être une animation dans le cadre des pistes d'action sélectionnées.

Enjeu Alimentation

L'association La Clé des Champs propose des ateliers (notamment auprès des AMAP).

Magali Moreau de la Clé des Champs et Sylvia Mosser Desvaux rejoignent le groupe de travail.

- **Décision sur la validation de ces propositions**

Le comité a validé les 23 propositions d'actions.

Méthodologie pour l'élaboration des fiches-action

- **Pilotage des actions**

Pour chaque action, un pilote sera identifié. Ce pilote aura, dans un premier temps, un rôle de coordonnateur pour l'élaboration de la fiche-action. Si l'action est validée par le Comité de pilotage, il sera ensuite responsable de sa mise en œuvre.

Le Comité a validé ce principe. Il reste maintenant à établir clairement la liste des pilotes.

- **Déroulement proposé**

L'élaboration du programme d'action se déroulera entre avril et juin 2022.

Sur les pistes d'action validées, il faudra **élaborer des fiches actions** :

- **contenu détaillé des actions,**
- **objectifs,**
- **pilote(s),**
- **échéances,**
- **moyens à affecter...**

L'objectif reste de finaliser le programme d'action en juin 2022. La date retenue pour la prochaine réunion du Comité de pilotage est le **jeudi 23 juin à 20 heures**.

1/ Comme pour la phase "Orientations", nous diffuserons d'abord une v0 des fiches, sur lesquelles les membres du groupe seront invités à réagir.

L'élaboration des fiches-actions associera également les services des communes.

2/ Puis, pour chaque thématique, une réunion (physique ou en visio) permettra de préciser et d'approfondir le contenu des fiches. Ces réunions se dérouleront au mois de mai.

3/ Les fiches-actions seront ensuite présentées pour validation au Comité de pilotage, lors de sa séance du 23 juin.

Les arbitrages sur le contenu définitif des actions devront prendre en compte les contraintes techniques et budgétaires.

Le Comité de pilotage a validé ce calendrier.
